



Versement obligatoire au plus tard le 29 février 2020

Déclaration en ligne

Connectez-vous avec vos codes d'accès habituels :

- Rendez-vous sur www.ocapiat.fr

Vous ne disposez pas encore de codes d'accès au service en ligne d'OCAPIAT :

- 1 - Rendez-vous sur www.ocapiat.fr
- 2 - Cliquez sur le lien *Déclarez en ligne vos contributions*
- 3 - Cliquez sur le lien *Créer un compte* (adresse mail + mot de passe)
- 4 - Utilisez les informations de connexion (identifiant, clé web) reçues par mail ou par courrier

CONTRIBUTION FORMATION PROFESSIONNELLE

Solde au titre de l'année 2019

Entreprises de 11 salariés et plus

INFORMATIONS SUR VOTRE ENTREPRISE (OBLIGATOIRES)

Raison sociale Adresse Code postal - Ville			
N° d'adhérent			
N° SIRET			
CCN-IDCC		Code NAF	
Effectif moyen (ETP)		Effectif au 31/12/2019	Hommes Femmes
Année de 1 ^{er} franchissement du seuil de 11 salariés			
L'entreprise est-elle assujettie à la TVA ?		OUI	NON
TVA partielle Taux de déductibilité à préciser			
Contact		Téléphone	
E-mail			

CONTRIBUTION FORMATION PROFESSIONNELLE (MSB TOTALE)

Masse Salariale Brute totale 2019 (MSB)		x 1%*	=	A		€
Acompte déjà versé du 15 septembre 2019				B		€
Si prélèvement MSA, reporter le montant à déduire				C		€
Solde contribution FP à verser (A - B - C)			=	D		€

* Si franchissement de seuil de 10 salariés en 2015, appliquer 0,90 %. Si franchissement de seuil de + 11 salariés en 2016, appliquer 0,70 %.

⚠ Pour la branche Pêche professionnelle Maritime, minimum obligatoire à verser par navire : 800€ pour moins de 45 m et 1600€ pour plus de 45 m.

CONTRIBUTION CPF CDD (MSB CDD)

Masse Salariale Brute CDD 2019 (MSB)		x 1%	=	E		€
Si prélèvement MSA, reporter le montant à déduire				F		€
Solde contribution CDD à verser (E - F)			=	G		€

CONTRIBUTIONS CONVENTIONNELLES DE BRANCHES (MSB BRANCHE)

Pour vérifier si vous êtes concernés par des contributions conventionnelles de branche, voir au verso le tableau A et reporter vos taux selon votre seuil d'effectif

Masse Salariale Brute Branches 2019 (MSB Branche n°1)		x		%	=	H		€
Masse Salariale Brute Branches 2019 (MSB Branche n°2)		x		%	=	I		€

Pour vérifier si vous êtes concernés par la contribution conventionnelle multibranches, voir au verso le tableau B et reporter le taux

Masse Salariale Brute Multi Branches 2019 (+300 secteur alimentaire)		x		%	=	J		€
Total contributions conventionnelles à verser (H + I + J)					=	K		€

TOTAL A VERSER

Montant total des contributions (D + G + K)			=	L		€
TVA (uniquement pour les entreprises assujetties) (taux appliqué %)**			=	M		€
MONTANT TTC A REGLER (L + M)			=	N		€

** Taux TVA 20% / 8,5% / 0% selon votre localisation.

Si vous êtes assujettie partiellement, multiplier le taux de TVA par votre taux de déductibilité (exemple pour une entreprise de la métropole ayant un taux de déductibilité de 4%, calcul à appliquer : 4% x 20% = 0,08%)

MODE DE RÈGLEMENT

Par virement	Dans la zone Motif et/ou Référence de votre ordre de virement, indiquez impérativement votre N° D'ADHÉRENT ou, à défaut, votre SIRET Envoyez votre bordereau et une copie de votre ordre de virement par voie postale ou par mail
	RIB à utiliser : IBAN : FR76 3007 6023 5212 5543 0020 001 - BIC NORDFRPP - CREDIT DU NORD
	Indiquez la date de virement <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Par chèque	A l'ordre de : OCAPIAT - Envoyez votre bordereau et votre chèque par voie postale Attention si vous payez par chèque, un chèque obligatoirement par bordereau

Adresse postale	OCAPIAT - Service Contributions 20, place des vins de France - CS 11240 - 75603 PARIS cedex 12
Mail	contributionsFP@ocapiat.fr
Téléphone	01 40 19 41 70

Les informations nominatives et financières contenues dans le présent document sont exclusivement exploitées par OCAPIAT. En application de loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez exercer vos droits d'accès et de rectification auprès d'OCAPIAT par voie postale ou à dpd@ocapiat.fr et vous référer aux mentions légales et politique de confidentialité d'OCAPIAT disponibles sur www.ocapiat.fr

Taux des contributions conventionnelles de branche pour OCAPIAT en 2019		Entreprises de -11 salariés	Entreprises 11/49 salariés	Entreprises 50/299 salariés	Entreprises 300 salariés et +
A Contribution conventionnelle de branche					
Libellé de la branche	Num. IDCC CCN				
Maisons familiales rurales	7508	0,60%	0,80%	0,90%	1,00%
Chambre d'agriculture	5019	1,20% + 1% CPF CDD	1,20% + 1% CPF CDD	1,20% + 1% CPF CDD	1,20% + 1% CPF CDD
Etab. Enseignement agricole public		1,80%	1,80%	1,80%	1,80%
Industries Viandes	1534	0,02%	0,02%	0,02%	0,02%
Coopératives 5 Branches	7002	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%
Coopératives Insémination Animales*	7021	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%
Coopératives Bétail et Viande	7001	0,00%	0,08%	0,08%	0,08%
Négoce produits du sol et produits connexes	1077	0,00%	0,10%	0,25%	0,25%
Pêche professionnelle Maritime	5619	0,15%	0,30%	0,60%	0,60%
Cultures Marines - Conchyliculture	7019	0,00%	0,60%	0,60%	0,60%

* Contribution appelée en juin de l'année n

B Contribution conv. Multibranches Certifications +300					
Libellé de la branche	Num. IDCC CCN				
Industries Viandes	1534				0,02%
Industries Laitières	112				0,02%
Industries Produits alimentaires élaborés	1396				0,02%
Industries Charcutières	1586				0,02%
Industries Boissons	1513				0,02%
Industries Boulangerie et terminaux de cuisson	1747				0,02%
Industries Sucreries	2728				0,02%
Industries 1 ^{ère} transformation céréales	1930				0,02%
Industries Exploitations Frigorifiques	200				0,02%
Industries Pates alimentaires	1987				0,02%
Industries Oeufs	2075				0,02%
Industries Alimentaires Diverses	3109				0,02%
Industries Alimentaires - Services associés	CC autre ou sans CC				0,02%
Coopératives 5 Branches	7002				0,02%
Coopératives Insémination Animales*	7021				0,02%
Coopératives Bétail et Viande	7001				0,02%
Coopératives Laitières	7004				0,02%
Coopératives Viticoles	7005				0,02%
Coopératives Fruits et Légumes	7003-7006				0,02%
Coopératives Agricoles Diverses	7007-7023-7503-8435				0,02%
Coopération agricole - Services associés	CC autre ou sans CC				0,02%
Organismes Conseil Elevage	7008				0,02%
Réseau CER France	7020				0,02%